

Charbo Mag' Le magazine d'informations municipales



Dossier:

44 ans d'amitié entre Bad Abbach et Charbonnières-les-Bains Informations municipales, environnement, culture:

toute l'actualité de votre commune



- Optimiser sa fiscalité (revenus /succession)
- Rechercher du rendement
- Obtenir des revenus complémentaires
- Agir pour l'environnement grâce à son épargne
- Utiliser sa capacité d'emprunt
- Rentabiliser sa trésorerie d'entreprise

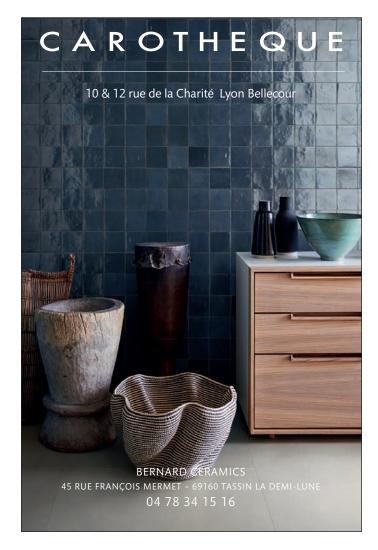
Scpi, Groupements forestiers, Opcvm, Assurance vie (France / Luxembourg), Private equity, Loi Pinel...



Siret n° 882 914 914 00016 Bureau : 5 chemin du Jubin (Bât D), 69570 Dardilly Conseil en Investissement Financier (Cif) Courtier en opération d'assurance Immatriculation Orias n° 20003511 (COA – COBSP)











10, Avenue Lamartine 69260 Charbonnières-les-Bains



Rénovation et Aménagement de votre habitation

Plâtrerie - Peinture - Isolation - Revêtement de sol Parquet - Carrelage - Menuiserie sur mesure Cuisine et salle de Bain.

Portes d'entrée et fenêtres sur mesure en PVC, alu, bois et volets roulants. Fabrication Française

Cyril BESNARD 06 26 13 73 24



Mail: lyonrenovation.69@gmail.com Site: www.lyonrenovation69.fr



Mes chers concitoyens,

Avec l'été, nous voilà aux portes des vacances. Nos enfants vont pouvoir vivre des jours de repos bien mérités et vite oublier deux années compliquées et anxiogènes.

Aujourd'hui la vie a repris son cours normal et la vie sociale son élan! Les événements se multiplient. Nos agendas d'élus se remplissent: réunions multiples, invitations à des rencontres culturelles, sportives ou récréatives...

La vie politique elle-même s'est intensifiée. Pas moins de quatre week-ends réservés à des élections importantes pour l'avenir et la gouvernance de notre pays. Comme toujours, Charbonnières-les-Bains s'est distinguée par des taux d'abstention parmi les plus faibles de France : 14 % au premier tour des présidentielles, 10% en général en dessous de la moyenne nationale comme pour les législatives. Les Charbonnois font preuve d'un bel état d'esprit républicain démontrant leur parfaite conscience de la nécessité de voter. « Descendre dans la rue » n'est certainement pas la meilleure des options pour assurer l'avenir de notre démocratie. Si l'on ajoute à cela, l'inculture politique, même parmi les politiques, véritable gangrène qui livre l'électeur en déshérence aux faiseurs d'opinions et de miracles en tout genre, on comprend mieux les maux de notre société.

C'est pourquoi je ne puis que me réjouir du sens civique et du devoir républicain, scrupuleuse attitude citoyenne dont vous, Charbonnois, affichez votre constance en vous rendant aux urnes. Notre avenir ne s'inscrit ni dans la contestation ni dans la critique mais dans l'action. Nous avons besoin d'agir et de prendre les décisions qui s'imposent non seulement pour notre pays, mais aussi pour pérenniser notre modèle de société que certains affirment vouloir sauver avec des promesses démagogiques qui finiront par ruiner la Nation.

Je voudrais terminer en vous disant que c'est cet état d'esprit républicain qui nous guide pour la mise en œuvre de notre plan de mandat en travaillant avec tous ceux qui peuvent nous aider à atteindre nos objectifs. C'est une force qui nous permet d'avancer efficacement et pour l'instant de préserver notre fiscalité et notre faible endettement malgré nos baisses de recettes depuis 2014 et un important plan d'investissements à financer. Avec l'inflation qui s'installe, je veux rester optimiste même si nous allons subir une hausse de nos coûts de fonctionnement, énergétiques en particulier, et de nos investissements. Pour l'instant notre gestion relève le défi, mais il n'y aura pas de miracle si nos charges s'envolent et nos revenus stagnent.

La facilité aurait plutôt voulu que nous favorisions l'emprunt et la hausse de notre fiscalité locale. Il n'en est rien et je m'en félicite, bien sûr!

Je veux enfin remercier l'ensemble des agents et des élus dont le travail, la confiance et la persévérance ont permis de préserver jusqu'à présent notre situation privilégiée.

Je vous souhaite de bonnes vacances!

Gérald EYMARD Maire de Charbonnières-les-Bains



Alexis PYAT, AP HABITAT

Le spécialisté en isolation des combles perdus

À son compte depuis 2006, Alexis PYAT se spécialise dans l'isolation des combles perdus en 2010. Il s'agit de souffler avec une machine spécifique de la ouate de cellulose, un matériau écologique, permettant une isolation thermique et phonique.

COMMENT EST NÉ VOTRE SLOGAN "J'AI ISOLÉ VOTRE VOISIN, DEMANDEZ-LUI!" ?

AP: C'est très simple, j'ai à ce jour isolé plus de 1000 clients dans la région, j'interviens principalement dans un rayon de 100 kilomètres, de l'ouest Lyon jusqu'à Mâcon, dans l'Ain, le Beaujolais et le Val de Saône.

En discutant avec mes clients, la plupart du temps, j'ai déjà travaillé pour un membre de leur cercle amical ou familal, je travaille aussi beaucoup par recommandation, donc ce slogan est venu naturellement.

POURQUOI LA OUATE DE CELLULOSE ?

AP: C'est avant tout une démarche écologique, la ouate de cellulose c'est du papier journal recyclé. Ce produit permet d'éviter les nuisibles, d'avoir plus chaud l'hiver et surtout une maison plus frâche l'été.

Pourquoi ? À cause du temps de déphasage. Le temps de déphasage, c'est le temps que met 1°C à traverser votre couche d'isolant. En moyenne, il est de 5h à 7h pour de la laine de verre contre 10h à 12h pour la ouate.

Mes clients me rapportent en moyenne, un gain de fraîcheur entre 2°C et 3°C l'été, variant en fonction de la configuration de la maison. Il faut savoir que la proportion de déperdition de chaleur par les combles est de 30% en moyenne (contre 15% par les fenêtres), cette technique permet de faire des économies d'énergie considérables, et reste la façon d'isoler la plus efficace et la moins onéreuse.

QUELS SONT LES AVANTAGES

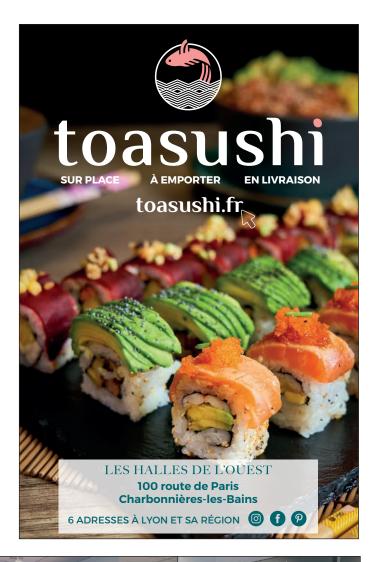
FISCAUX LIÉS À VOTRE PRESTATION ?

AP: Le client bénéficie d'une prime énergie mise en place par l'État de 10€ par m2 (quels que soient les revenus du ménage), côté budget, comptez entre 1500€ et 2500€ TTC selon les surfaces de combles à traiter et la faisabilité. C'est donc une période propice pour ce gener d'investissement, d'autant plus qu'il devient rentable entre 3 et 7 ans.

QUELS SONT VOS POINTS FORTS?

AP: J'ai une grande expérience et surtout j'assure moi-même la presta-tion. Il n'y a donc aucun intermédiaire. Enfin, je dispose bien évidemment de toutes les certifications pour faire bénéficier mes clients des avantages fiscaux. Je m'engage à répondre aux demandes de devis sous 48 heures.







Venez découvrir les dernières technologies

Essilor

verrier français pour une protection de vos yeux optimale



2022



CONTACTEZ NOUS

04 72 18 10 87

atol.charbonnieres@groupecoteoptique.fr www.opticiens-atol.com



Parking pour notre clientèle



LES OPTICIENS

102 Route de Paris 69260 Charbonnières-Les-Bains

> Mickaël Chavasse Opticien conseil diplômé







Pôle Enfance Jeunesse: ouverture imminente

Ca s'est	passé	 p. 6	5 -	8
Çu 3 est	pusse	 μ. ι	, -	u

Infos municipales...

- Plan Canicule 2022
- · Sécheresse : les mesures de restriction
- Déjections canines
- Piscine intercommunale
- · La commune s'équipe de nouveaux panneaux lumineux
- · Zoom sur les travaux chemin de la Nouvelle Source

. p. 12 -15

· 44 ans d'amitié entre Bad Abbach et Charbonnières

Environnement p. 16-18

- · Ramassage des déchets
- · Lutte contre l'ambroisie
- · Gestion de l'eau : la commune récompensée
- Espaces verts: la commune embellie
- Compostage: toutes les infos

nf	ance	Jeunesse	•••••	p.	19-2	0

- Associations p. 21
- Médiathèque p. 22

Sortir à Charbo et près

- de chez vous
- Infos pratiquesp. 24-25
- Tribune Libre...... p. 26



Mairie

Accueil du public – nouveaux horaires : • Lundi au vendredi matin : 8h30-12h30

- L'après-midi uniquement le lundi (de 14h à 18h30) et le vendredi (de 14h à 17h)

Vous pouvez joindre le standard téléphonique au 04 78 19 80 00

Nous écrire :

- mairie@charbonniereslesbains.com
- www.charbonnieres.com
- Fax: 04 78 19 82 96
- Mairie de Charbonnières-les-Bains 2 place de l'Eglise 69260 CHARBONNIERES-LES-BAINS



Retrouvez votre commune sur Illiwap

Recevez les informations de votre commune sur votre smartphone avec l'application Illiwap! Pour suivre votre commune sur Illiwap, c'est très simple : Téléchargez l'application Illiwap, entrez « Mairie de Charbonnières-les-Bains » dans la barre de recherche de votre application puis cliquez sur le bouton SUIVRE.



Suivez l'actualité de la commune de Charbonnières-les-Bains sur Facebook! Rendez-vous sur la page « Ville de Charbonnières-les-Bains ».

Directeur de publication : Gérald Eymard - Rédaction : service communication Crédits photos : Photothèque Mairie, Freepik

Conception : Création Design Publicitaire - 04 72 57 76 20 Régie publicitaire Cadidev - 06 64 06 78 14

Dépôt légal : juillet 2022

Tirage: 2600 exemplaires, sur papier recyclé - Impression: Cadidev

Les événements en images



Brocante Geek & Pop culture

La commune a eu le plaisir d'accueillir l'édition printanière de la désormais traditionnelle brocante geek et pop culture. De très nombreux visiteurs sont venus rencontrer les exposants et découvrir les jouets, jeux vidéos, DVD, CD, vinyles, K7, goodies liés aux années 80 et 90...



Exposition de la Blach Gallery

Les Charbonnois ont pu découvrir ce printemps les œuvres de Maxime Blachère et des artistes du collectif Blach Gallery (Art HM, La Carotte, Pascal Nègre, Bonté). Une exposition haute en couleurs qui a suscité l'intérêt de nombreux visiteurs à la salle Entr'vues!





Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945



La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 s'est tenue en présence des élus, des anciens combattants, de la gendarmerie, des pompiers et des Charbonnois venus nombreux. Un grand merci aux enfants des écoles, à la chorale et à l'Atelier Musical du Chapoly pour leur participation.



Convergence Vélo : la fête du vélo dans la Métropole

Pour la première fois cette année, la commune de Charbonnières-les-Bains s'est associée à l'événement Convergence Vélo organisé par la Métropole de Lyon et la Maison du Vélo. Une vingtaine de cyclistes ont pris le départ salle Sainte-Luce direction le parc de la Tête d'Or.



CharbEAU Nature

Avec la participation du Sagyrc et du Lions Club, associés à l'école Bernard Paday et à l'association jardin partagé Jardinières-les-Bains, une matinée consacrée à l'environnement était organisée. Plusieurs animations se sont tenues à cette occasion.



Charbo Classic: un rallye qui prend de l'ampleur

Pour la 5^{ème} année consécutive, la commune a eu le plaisir d'accueillir les équipages du Rallye Charbo Classic dont la dernière édition s'est tenue les 25 et 26 mars.

Relancé en 2017 par une équipe de passionnés, il a aujourd'hui acquis une dimension internationale avec des participants venus de toute l'Europe.

Plusieurs épreuves étaient organisées pour différents types de véhicules. François et Véronique LORY (Montecarlo GR4 de 1976) sont arrivés en tête du classement de régularité. Pour l'épreuve de navigation, ce sont Nicolas et Camille BONNEVAY (MG B GT de 1973) qui se sont imposés.

Notre département et ses paysages étaient mis à l'honneur avec des parcours exclusivement dans le Rhône. S'inscrivant dans une démarche éco-responsable, l'équipe du Charbo Classic a souhaité intégrer pour cette édition une voiture à hydrogène. La course était également ouverte à tous les véhicules non producteurs de CO².

Cette année, un arbre a été planté et offert à la commune par l'association Charbo Classic.







Un retour attendu pour le Rallye Rhône-Charbonnières

La 74° édition du mythique Rhône-Charbonnières s'est tenue du 28 au 30 avril 2022.

Une édition très attendue par les amateurs de sport automobile après deux annulations successives liées à la crise sanitaire.

Le samedi, de nombreuses animations gratuites pour les enfants étaient mises en place au « Village du Charbo », Salle Sainte Luce. Hoverboards, karts, simulateurs, pâtisseries ... La fête était au rendez-vous!

La journée s'est terminée par l'incontournable podium. Les spectateurs ont applaudi les équipages participants et ont pu admirer le défilé des véhicules, aussi bien les véhicules historiques de compétition (VHC) que les véhicules modernes.

Le 74° Rallye Lyon-Charbonnières-Rhône a été remporté par l'équipage de Quentin GIORDANO avec sa Volkswagen Polo GTI. Il s'est imposé en finale devant l'équipage de Nicolas CIAMIN (Hyundai I20 Rally2) et celui de Cédric ROBERT (Alpine A110).



Concernant le classement VHC, c'est l'équipage de Jean-Pierre GATI (BMW M3 AJ2) qui est arrivé en tête, devant l'équipage de Jean-Baptiste SASSOLAS (BMW 2002 TI 2) et celui de Thomas CARON (Renault 5 GT Turbo NJ1).





Plan Canicule 2022

La phase de veille saisonnière du plan national canicule est mis en œuvre du 1er juin au 15 septembre. A cet effet, le CCAS de la commune a transmis au mois de mai un courrier aux personnes âgées de plus de 70 ans pour une éventuelle inscription sur le registre « Plan Canicule ».

Le recensement est facultatif et sur la base du volontariat.

Les actions de suivi dépendent du niveau d'alerte :

- Niveau 1 : Veille saisonnière, information aux habitants (panneau lumineux, site internet).
- Niveau 2 : Avertissement chaleur, renforcement de l'information (panneau lumineux...).
- Niveau 3 : Alerte canicule, appels aux personnes inscrites sur le registre.
- · Niveau 4 : Mobilisation maximale,

appels plus réguliers aux personnes inscrites sur le registre (en priorité les personnes isolées). Ouverture de lieux frais au public.

Pour toute demande d'information contactez Hélène LEBLANC (04 78 19 82 92).



Sécheresse : les mesures de restriction

En période estivale, des épisodes de sécheresse peuvent survenir. En cas de situation jugée préoccupante, la préfecture peut décider de mettre en place des mesures de restriction ou de suspension des usages de l'eau (l'article L.211-3 II-1° du code de l'environnement).

Des arrêtés « sécheresse » peuvent ainsi être prescrits, pour une durée et un périmètre défini. Il existe actuellement 4 niveaux de limitation :

- Vigilance sécheresse : des campagnes de sensibilisation sont menées auprès des particuliers et professionnels afin qu'ils réduisent leur consommation d'eau.
- Alerte sécheresse : il peut être interdit d'arroser son jardin, de remplir sa piscine ou encore de laver sa voiture à certaines heures (généralement de 8h à 19h).
- Alerte renforcée : Les limitations décrites ci-dessus peuvent être renforcées.
- Crise : seuls les prélèvements d'eau

à usage prioritaire sont autorisés (eau potable, santé, sécurité civile, salubrité)



La commune solidaire avec l'Ukraine

Depuis le début du conflit ukrainien, la commune de Charbonnières-les-Bains a exprimé sa solidarité et son soutien indéfectible au peuple ukrainien. Afin d'aider l'Ukraine, le gouvernement a activé un fonds, le « FACECO » pour centraliser les dons des collectivités en soutien à l'Ukraine.

Le Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) a été créé en 2013, pour sécuriser et centraliser les dons que les collectivités peuvent souhaiter faire aux pays victimes de catastrophes

ou de conflits. Ce fonds présente « la garantie que la gestion des fonds sera confiée à des agents de l'État experts dans l'aide humanitaire d'urgence » et la «traçabilité» des fonds, puisque le ministère tiendra les donateurs informés des actions menées.

Le Conseil Municipal de Charbonnières-les-Bains a voté à l'unanimité en mars 2022 le versement d'un don de 10 000 € au fonds FACECO pour venir en aide au peuple ukrainien.

Déjections canines : soyez responsables et respectueux

Malgré les multiples messages de prévention, les services de la commune continuent de constater la présence de déjections canines sur la voie publique et dans les espaces verts. Face à ce véritable fléau qui porte atteinte à notre cadre de vie, les contrôles seront renforcés afin de mettre un terme à ces comportements inadmissibles. Propriétaires de chien: soyez responsables et respectueux!

Il est strictement interdit de laisser un chien faire des excréments contre les murs ou façades et sur les trottoirs, quais, terres pleins ou promenades, ainsi que sur les voies piétonnes et les espaces verts (arrêté N°11-09-09 interdisant la divagation des chiens et les déjections canines sur le domaine public). Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié au ramassage

des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal Tout contrevenant s'expose à une amende de 68 €, majorée à 180€ en cas de non-paiement.

La commune s'équipe de nouveaux panneaux lumineux

Vous les avez sans doute déjà remarqués, de nouveaux panneaux d'information lumineux ont été mis en place dans la commune. Au total, ce sont 3 nouveaux panneaux dont 2 doubles-faces qui ont été installés au mois de mai : avenue Général de Gaulle, carrefour des écoles et route de Paris.

La commune était auparavant dotée de 2 panneaux lumineux monochromes au niveau de la gare SNCF et de la salle Sainte-Luce.

La municipalité a souhaité remplacer les anciens panneaux par des dispositifs couleur dernière génération. Ces panneaux ont vocation à diffuser des messages à caractère informatif (alerte, événements municipaux ou associatifs, informations pratiques).

L'implantation des panneaux a également été revue et le choix s'est porté sur les emplacements plus stratégiques offrant une meilleure visibilité. Du fait du développement de

la route de Paris, la mise en place d'un nouveau panneau au niveau du pôle commercial est apparue indispensable.

La commune a fait le choix de poursuivre sa collaboration avec la société Charvet, spécialiste dans la production et l'installation de dispositifs d'affichage numérique.

En amont de la mise en place des panneaux, plusieurs travaux de génie civil ont été réalisés : tranchées, raccordement au réseau électrique et à la fibre, réalisation de massifs béton.



Le changement de ces panneaux s'inscrit dans une volonté de la municipalité d'améliorer et de moderniser ses supports de communication.

Depuis le printemps dernier, la commune dispose de l'application Illiwap, système d'alerte qui permet d'informer les administrés en temps réel directement sur leur smartphone. Un vrai succès puisqu'aujourd'hui ce sont plus de 700 utilisateurs de l'application qui suivent le compte de la commune! La Médiathèque et le Cinéma Alpha sont également présents sur Illiwap.





Zoom sur les travaux chemin de la Nouvelle Source

Des travaux ont été réalisés chemin de la Nouvelle Source afin de limiter les stationnements gênants sur cette voie communale.

En effet, de nombreuses irrégularités étaient fréquemment constatées aux abords de la voirie malgré l'existence d'un arrêté permanent réglementant le stationnement et d'une signalétique spécifique.

Des bornes et des barrières antistationnement ont ainsi été installées sur la partie Ouest du chemin, à proximité du pressing. Plus haut sur la partie Est, des espaces verts avec des bordures émergentes ont été réalisés.

L'objectif est de mettre en place des obstacles physiques empêchant les automobilistes de se garer.





La piscine n'ouvrira pas ses portes cette année

Le syndicat intercommunal regroupant les communes de Charbonnières-les-Bains, La Tour-de-Salvagny et de Marcy-L'Étoile a choisi de ne pas ouvrir la piscine pour la 3ème année consécutive.

La non ouverture pour les années 2020 et 2021 était liée à la crise sanitaire et l'absence de visibilité pour le recrutement du personnel et l'organisation des opérations techniques. La décision de ne pas ouvrir cette année est justifiée par l'obsolescence de l'équipement et le coût très important de la remise en état ainsi que la mise en conformité pour l'accessibilité.

Le syndicat travaille sur le devenir du site. Le souhait de parvenir à une solution la plus adaptée reste notre préoccupation première.



Une nouvelle aire de jeux au parc de la Bressonnière

Suite à un incendie, l'aire de jeux située à la Bressonnière à proximité du skate-park était hors d'usage.

La commune a donc lancé un appel d'offre pour le renouvellement de ces équipements. De nouvelles structures ont été installées et sont désormais ouvertes au public.

La nouvelle aire de jeux propose entre autres un toboggan, un pont de corde, un mât de grimpe, un mur de grimpe oblique et une structure d'escalade en arc.

Un sol amortissant est installé autour de la structure et identifié par une couleur différente du reste de l'aire de jeux.

Les sociétés Terres de Loisirs et Créa ont été sélectionnées pour la fabrication et l'installation de cette aire de jeux.





Nos amis de Bad Abbach ont passé quatre jours dans notre commune lors du week-end de l'Ascension en mai dernier. Quelques semaines auparavant c'étaient 30 jeunes Charbonnois qui sont revenus enchantés de leur séjour dans notre ville jumelle de Bavière. Ces dernières rencontres nous ont démontré que, en dépit des deux années passées qui nous ont privés de rencontres (mais pas d'échanges) du fait du Covid 19, nos liens sont toujours aussi forts.

Les temps forts de cette année

Charbonnières les Bains Bard Abbach Partnerschaft - Jumelage

OFAJ DFJW

· Rencontre des maires

Les 6 et 7 avril derniers notre maire Gérald Eymard accompagné de Michel Hernandez, président du Comité de Jumelage, se sont rendus à Bad Abbach sur invitation du nouveau maire Dr Benedik Grünewald et de la nouvelle déléguée municipale Stefanie Berger-Müller.



Un conseil municipal extraordinaire a même été réuni en notre honneur pour présenter nos deux communes et nos comités de jumelage.

Le Komitee de Bad Abbach a présenté à l'ensemble des élus, l'historique du Jumelage et Gérald Eymard a présenté les réalisations les plus récentes dans notre commune (Réhabilitation de l'avenue Général De Gaulle, les Halles, les bâtiments du 102/104, la Maison des Arts, le Campus du Numérique....).

L'accueil fut chaleureux et démontre l'attachement que nos deux communes et leurs Comités se portent mutuellement depuis 44 ans en dépit des crises sanitaires et politiques en Europe.

Voyage de nos jeunes

Après plus de deux ans d'attente, les activités du jumelage ont enfin repris avec le voyage de 30 jeunes Charbonnois, fin avril durant la deuxième semaine des vacances de Pâques, à Bad Abbach.

Accueillis dans les familles, nos jeunes ont pu participer à des activités variées, sportives ou culturelles : du bloc (escalade sans baudrier), une demi-journée dans un complexe aquatique à Nuremberg,

une initiation au golf, des randonnées notamment au Steinbergersee, ou encore la visite du nouveau musée de la Bavière de Ratisbonne. Les jeunes ont voulu découvrir le système scolaire allemand et ont passé une demi-journée en classe avec leurs correspondants allemands. De belles rencontres et de nouvelles amitiés sont nées, tant entre les jeunes des deux pays qu'entre les Charbonnois.





• Réception des familles de Bad Abbach

Du 26 au 29 mai, ce fut le tour des familles bavaroises de venir nous rendre visite.

Un programme riche en animations avait été préparé : lors du traditionnel tournoi de pétanque au Parc des sports, 18 triplettes soit 54 amateurs des deux nationalités ont rivalisés dans la bonne humeur.

Les vainqueurs sont les Familles Wahode et Bouchet. La Coupe est revenue à Bad Abbach qui la remettra en jeu l'an prochain. Des parties de Molkky étaient également organisées.

Le vendredi fut réservé à la découverte d'Annecy. 89 participants (35 Abbachers et 54 Charbonnois) ont parcouru les ruelles pavées du vieil Annecy et les canaux, visité le château médiéval, les vieilles prisons... L'aprèsmidi après le repas Savoyard dans le vieil Annecy, une croisière sur le lac a clôturé la journée.



Le samedi soir était réservé à la traditionnelle Soirée de Gala, salle Sainte-Luce. Les 200 convives étaient tous vêtus de rouge et blanc en l'honneur de la Savoie et la salle Sainte-Luce décorée spécialement pour l'occasion.



Après les discours officiels des Comités, du maire Gérald Eymard et de Stefanie Berger-Müller, conseillère municipale déléguée au Jumelage, représentant le maire de Bad Abbach, le Dr Benedik Grünewald, un échange de cadeaux suivit : de la part de nos amis, une grande vue aérienne de Bad Abbach et du pont de Charbonnières tandis que notre commune offrait la reproduction d'une affiche ancienne de notre station thermale, et notre Comité, des boules de pétanque gravées à leurs noms.



Une surprise était réservée à Elfriede Bürckstümmer : la remise de la médaille de la commune pour son long engagement en faveur du rapprochement entre nos deux communes.

Gérald Eymard a également offert un bouquet de fleurs, pour témoigner de la solidarité de notre commune, aux deux Ukrainiennes invitées à la soirée de Gala, ainsi qu'une couronne de fleurs à la fille de l'une d'elles.

Un repas savoyard a été servi. La soirée était animée par un groupe de danseurs de folklore auvergnat Gergovia. Une surprise fût réservée à l'assistance : le célèbre « Pas de quatre » du Lac des cygnes interprété par sept facétieux membres du Comité de Jumelage! La soirée s'est achevée par l'animation musicale de l'Atelier de Chapoly.



Le Comité de Jumelage : un peu d'histoire...

En 1977, les premiers échanges entre nos élus municipaux Messieurs Vittoz, Gavat, Micol et Bury et ceux de Bad Abbach, une station thermale de 4000 habitants en Bavière, furent un véritable coup de cœur réciproque. C'est en 1978 qu'a été signé le pacte d'amitié entre les deux stations thermales, par les deux maires Madame Marie-Claude Reverchon et Monsieur Emil Karl. Depuis leurs successeurs (Jakob Will, Ludwig Wachs, et Dr Benedik Grunewald côté Bad Abbach et Jean Claude Bourcet, Vincent Bourgogne, Maurice Fleury et Gérald

Eymard côté Charbonnières) ont poursuivi et même amplifié ces liens de fraternité.

Deux citoyens ont été récompensés pour leur fort engagement : Oskar Ravinsky et Jacques Wind, nommés citoyens d'honneur des communes amies.

La place, derrière l'église, fut baptisée en 1978 Place Bad Abbach. Tandis que pour le 10^e anniversaire de cette entente cordiale, le nouveau pont de Bad Abbach, piétons et vélos, sur le Danube porte le nom de notre commune.



Elfriede Bürckstümmer a

représenté avec beaucoup d'énergie en tant qu'élue pendant 24 ans le Conseil municipal de Bad Abbach. Tout le monde se souviendra de son dynamisme et de son sourire

Amoureuse de notre pays, elle y passe régulièrement ses vacances en famille depuis plusieurs années.

Le Comité de Jumelage la remercie bien sincèrement pour l'énergie qu'elle a déployée pour renforcer les liens d'amitié avec notre commune

Stefanie Berger-Müller

est la nouvelle «Partner schaftsreferentin» (réfé rente du conseil municipal a Comité de Jumelage). Agéde 37 ans, elle a deux enfant et est enseignante dans unécole primaire. Elle parle peu léfrançais mais lors de la céré monie elle nous a délivré un



« un grand merci au comité de Jumelage po l'organisation et à toutes les familles d'accueil d



Comité de Jumelage de Charbonnièresles-Bains

Conseil d'administration :

De gauche à droite: Thomas Boisson (Vice-Président), Michel Hernandez (Président), Sophie Peuvergne (Secrétaire générale), Serge Miltcheff, Elisabeth Skull, Benoît Marbach (ex Président), Pascal François, Patrick Chanay, Agnès Chanay, Jean Enderlin, Isabelle Marbach (Trésorière), Jean Michel Rissone, Michel Calard, Laurent Cros.

Contact: www.charbonnieres-badabbach.fr Mail: president@charbonnieres-badabbach.fr



La commune embellie grâce au travail des espaces verts!

Ces dernières semaines, les agents des espaces verts de la commune se sont particulièrement investis pour la réalisation de plusieurs massifs que vous avez sans doute eu l'occasion d'admirer.

Les travaux de plantation ont débuté en mai pendant une période d'environ un mois. Des massifs, mêlant arbustes, vivaces et plantes dites « annuelles », ont été réalisés à plusieurs endroits dans la commune (espace Alpha, salle Sainte-Luce, place Bad Abbach, place de l'Eglise...).

Pour garder au maximum l'humidité, le sol a été couvert d'un paillage spécifique pour chaque type de plantes : paillage minéral pour les vivaces et paillage végétal pour les plantes annuelles.

Concernant l'arrosage, celui-ci a été revu et un système « goutte à goutte » a été mis en place afin de pouvoir arroser les plantes dans un contexte de sécheresse.







Ramassage des déchets : la fréquence des collectes modifiée

Depuis le 16 mai, la Métropole de Lyon a modifié la fréquence de ramassage des ordures ménagères dans 3 communes dont Charbonnières-les-Bains.

Pourquoi ? Grâce au bon usage des bacs à ordures ménagères et des bacs de tri. Les bacs à ordures ménagères sont rarement pleins et nécessitent donc moins de passage. Lorsque le tri est bien fait, la quantité d'ordures ménagères se réduit et encore plus si les habitants compostent leurs déchets.

Pour s'adapter à cette diminution des déchets et éviter de faire roule inutilement les bennes à ordures la fréquence de ramassage a éte modifiée Le ramassage des déchets a dorénavant lieu :

• Dans le secteur du centre-ville et habitat collectif : collecte des ordures ménagères le mardi et vendredi, collecte des poubelles de tri le jeudi. Dans le secteur des zones pavillonnaires : collecte des ordures ménagères le vendredi et collecte des poubelles de tri le jeudi.





Lutte contre l'ambroisie : les bons gestes

Comme chaque année, l'arrivée des beaux jours s'accompagne du retour de l'ambroisie, plante particulièrement allergène qui provoque chaque été de nombreux troubles.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est particulièrement touchée par la prolifération de l'ambroisie. Face à ce risque, chacun se doit d'être vigilant et responsable.

Où la trouve-t-on ? Elle se développe sur terre dénudée, retournée ou transportée par l'homme : terrains résidentiels, agricoles (intercultures, jachères), chantiers publics ou privés, voies de communications, terrains délaissés ou en friche.

Quand devient-elle dangereuse ? C'est son pollen qui provoque les allergies. Il est disséminé par le vent en août / septembre. Très volatile, il peut parcourir plusieurs dizaines de kilomètres.

Comment lutter ? L'ambroisie supporte mal la concurrence végétale. Il est donc possible d'empêcher son apparition en veillant à ne pas laisser de terre dénudée en mai-juin-juillet. Une fois qu'elle est sortie de terre, il faut la détruire : en l'arrachant (avec des gants) ou en la fauchant (pour les grandes surfaces), en prenant garde

de se protéger du pollen (lunettes, masque...).

Par arrêté préfectoral, les propriétaires, locataires, ayants-droits ou occupants à quelque titre que ce soit, les exploitants agricoles, les maîtres d'œuvre de chantiers et les gestionnaires de domaines publics sont tenus de :

- prévenir la pousse d'ambroisie (sur les terres rapportées ou remuées),
- nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambroisie.

Attention : en cas de non-respect de cette règle, les maires sont autorisés à intervenir à la place des personnes concernées et à leurs frais.

Gestion de l'eau : la commune récompensée

La commune de Charbonnièresles-Bains a été récompensée pour ses bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau par la remise d'un diplôme par le SAGYRC, syndicat qui gère la ressource en eau à l'échelle de notre bassin versant.

Signataire de la Charte des communes écEAUnomes, initiée par le SAGYRC, la commune de Charbonnières-les-Bains développe de nombreuses actions d'éco-jardinage pour limiter sa consommation d'eau dans l'entretien de ses espaces verts. Cette charte nous engage à réduire les prélèvements d'eau pour l'arrosage des espaces verts, développer le nombre de récupérateurs d'eau de pluie, privilégier des essences moins consommatrices d'eau et les plantations en pleine terre... de bonnes pratiques que chacun peut aussi mettre en œuvre dans son jardin!



- Lors des journées très chaudes voire caniculaires, il est préférable d'attendre le soir pour arroser son jardin. Si vous partez en vacances, il est plus prudent de mettre en place un système d'arrosage automatique.
- Au potager, c'est le moment de récolter les légumes de saison : artichaut, betterave, carotte, céleri, fraise, haricot vert, poivron, aubergine, courgette, tomate, pomme de terre et herbe aromatique.

• Tailler les plantes à fleurs : cela vous offrira de magnifiques bouquets et permettra de provoquer une nouvelle croissance, dont vous profiterez à votre retour de vacances!



Compostage des déchets : toutes les infos

Les déchets alimentaires et végétaux représentent près de 30% du contenu de nos poubelles grises. Ils finissent aujourd'hui à l'incinérateur alors qu'ils pourraient être valorisés en compost dans les jardins.

Il n'y a pas besoin d'avoir un terrain et une maison individuelle pour pouvoir composter. Plusieurs solutions existent : composteur individuel, composteur collectif, vermicompostage.

Le compostage individuel

Pour développer la pratique du compostage individuel, la Métropole de Lyon a choisi de distribuer 20 000 composteurs individuels depuis la fin de l'année 2021. Pour se procurer un composteur, vérifiez que vous remplissez bien les conditions, faites votre demande sur Toodegoo. Ensuite votre demande sera enregistrée sur une liste d'attente.

Si vous habitez en appartement, le vermicompostage (ou lombricomposte) permet de composter ses déchets organiques chez soi, dans un garage, sur un balcon ou dans une cour intérieure.

Le compostage partagé

En tant que copropriétaire, vous pouvez faire la demande pour l'installation d'un composteur partagé dans votre résidence. La Métropole peut vous accompagner dans cette démarche si quatre conditions sont remplies :

- · Identifier deux référents de sites
- Avoir l'espace suffisant en extérieur et un accès direct à la terre.
- Mobiliser les personnes de votre résidence avec qui vous pourriez compos-

ter, afin de recenser au moins 15 foyers intéressés.

• Avoir l'autorisation de la part de votre copropriété et une attestation d'assurance des parties communes. Vous pourrez alors bénéficier de l'installation d'un site de compostage, d'une formation et d'un accompagnement technique, entièrement pris en charge par la Métropole.

La Métropole de Lyon propose des formations pour apprendre à utiliser son composteur. Vous trouverez toutes les informations mises à jour concernant les formations et la distribution des composteurs sur https://www.grandlyon.com/services/jecomposte-mes-dechets.html





Retour en images sur la Journée de la Petite Enfance

Un vrai succès pour cette 3^{ème} édition!

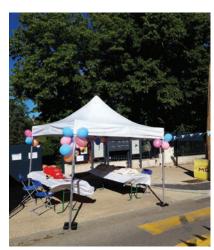
Initiée pour la première fois en 2018, la Journée de la Petite Enfance a fait cette année son grand retour avec une 3ème édition haute en couleurs!

Organisée par la commune de Charbonnières-les-Bains et les Petits Chaperons Rouges (LPCR), cette matinée consacrée à la petite enfance a réuni les professionnels et les familles venues nombreuses.

Responsables et animatrices de Tom Pouce, la Passerelle, les assistantes maternelles, le RPE les Lutins de l'Ouest, Alfa3a, la Médiathèque, les deux micro-crèches de la commune Génération Bambins et Crèche attitude, le coordinateur petite enfance de la Mairie et l'adjointe au Maire à la Petite Enfance : tous étaient présents pour accueillir et animer les différents ateliers et animations organisés pour les familles et leurs enfants de moins de 4 ans. Cette année, la commune a choisi de mettre à l'honneur la thématique du livre « Raconte moi une histoire ». 9 ateliers ludiques repartis sur les différents lieux étaient organisés : imagiers sonores, valises à imagiers, memory, livres devinettes, ateliers motricité, livres interactifs, spectacle, histoires. Des activités diverses et enrichissantes qui ont ravi enfants et parents.

Petits et grands ont partagé tous ces instants quidés par les professionnels de la petite enfance reconnaissables cette année par leur t-shirt rose! En amont de cette journée, une conférence autour des écrans était animée par le psychologue Christophe Borel en salle du conseil municipal. L'usage des écrans pour les enfants, quels impacts? Comment les utiliser à bon escient? Autant de questions autour desquelles ont pu échanger parents et spécialistes, lors de cette conférence interactive et accessible à tous. Une vraie réussite pour cette reprise après 2 années marquées par la crise sanitaire. La commune de Charbonnières-les-Bains remercie l'ensemble des professionnels qui se sont investis dans l'organisation de cet événement. Des professionnels qui, toute l'année, s'engagent pour le bien-être des tout-petits.









Pôle Enfance-Jeunesse: ouverture imminente!

Débutés fin 2020, les travaux pour la construction du Pôle Enfance-Jeunesse se sont achevés dernièrement. L'inauguration du bâtiment et l'ouverture au public sont prévues pour la rentrée de septembre. Une journée portes ouvertes sera organisée le samedi 3 septembre de 14h de 17h.

Le Pôle Enfance-Jeunesse regroupera l'ensemble des activités socio-éducatives, et prévoit la création d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) ainsi qu'une salle mutualisée pour accueillir le Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal.

L'objectif : répondre aux besoins croissants des parents en matière d'activités péri-éducatives et proposer une offre diversifiée de qualité.

Le site, d'une surface de plancher de 825 m², se situe à proximité du groupe scolaire, avenue Alexis Brevet.

Le bâtiment s'organise sur 3 niveaux : ·Le rez-de-chaussée : espace d'accueil regroupant à la fois la partie administrative et les espaces dédiés au personnel. Cet espace comprendra également l'accueil loisirs et périscolaires des « grands » enfants donnant

· Le niveau intermédiaire : espace exclusivement dédié aux tout-petits.

sur des espaces verts extérieurs.

• Le niveau inférieur : accolé à l'école maternelle, il regroupera une salle polyvalente et la Bibliothèque Centre Documentaire.

Le site propose 600 m² d'espaces extérieurs qui seront accessibles par le rez-de-chaussée et le niveau

intermédiaire. De nombreuses compositions végétales garnissent les extérieurs. Plusieurs variétés d'arbres et d'arbustes résistants ont été plantées dans la continuité des espaces verts déjà existants.







Groupe scolaire: les ATSEM mises à l'honneur



Dans le cadre de la Journée nationale des ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), une exposition était organisée à l'école maternelle. L'occasion pour les parents et enfants de (re) découvrir le quotidien et les missions de ce métier

essentiel souvent méconnu.

Les ATSEM travaillent aux côtés des enseignants dans les classes de maternelle. Leurs missions sont diverses et sont principalement de 3 ordres:

- Fonction éducative et logistique : accueil et aide des enfants sur le temps scolaire (accueil, soins d'hygiène et infirmiers, écoute, réconfort) et périscolaire (accompagnement à la cantine, aide au goûter, récréation...).
- Fonction d'aide pédagogique : organisation des activités et sorties scolaires, encadrement des activités sur le temps périscolaire
- · Fonction d'entretien du matériel pédagogique et des locaux scolaires

Le rôle de l'ATSEM est donc essentiel pour le développement et le bien-être des enfants en bas âge. Elle est, avec l'enseignant, l'adulte référent et un interlocuteur privilégié pour les parents. A Charbonnières-les-Bains, 6 ATSEM employées par la commune travaillent au sein de l'école maternelle.

L'ASMC Badminton : d'excellents résultats !

L'Association Sportive Marcy Charbonnières Badminton, qui a soufflé ses 25 bougies cette saison, continue d'être un gros pôle sur l'Ouest lyonnais dans son sport.

n plus d'avoir une école labellisée 3 étoiles (sur 5) par la fédération, formant chaque année de nouveaux talents, le club peut aussi compter sur des femmes et hommes d'expérience pour transmettre mais aussi gagner !

C'est le cas de notre jeune vétérante Emmanuelle Bruyère, qui a fait briller les couleurs de Charbonnières au niveau national, avec une médaille de Bronze lors des derniers championnats de France des plus de 35 ans, dans la catégorie Double Dame. Cet exploit vient couronner plus de 20 ans passés au meilleur niveau, et cette première médaille nationale pour elle confirme la volonté du club de continuer de soutenir tous les compétiteurs, de 5 à 70 ans!

Dans la continuité, notre néo médaillée a pu enchaîner avec une médaille d'argent aux championnats régionaux vétéran, dans la catégorie Mixte.

Ces 2 performances lui ont permis de se qualifier pour les championnats d'Europe qui auront lieux en Août, à Ljubljana en Slovénie, avec quelques privilégiés, dont notre entraîneur Vincent Ly (Licencié à Lyon), champion de France dans la catégorie Double Homme, pour défendre les couleurs de la France.

L'ASMC Badminton leur souhaite tout plein de réussite! Et si vous voulez essayer le Badminton cet été, et la rencontrer, c'est possible! Nous continuerons nos activités en juillet et août, en partenariat avec la mairie!



Judo Club Charbonnières – La Tour de Salvagny Des médailles pour les minimes !





Alice et Sachka remportent respectivement la médaille d'or et la médaille de bronze par équipes! Après leur participation aux finales individuelles et une première médaille, nos deux judokas Alice et Sachka étaient sélectionnés dans les équipes féminines et masculines du Rhône, pour participer à la finale de la coupe de France par équipes de département 2022.

A lice COLAS (- de 44 kg) faisait partie des 9 combattantes sélectionnées.

Après un parcours de haute volée, l'équipe féminine du Rhône remporte la Coupe de France en battant l'équipe de la Loire-Atlantique en finale.

Sachka RAYMOND (- de 73kg) faisait partie des 10 combattants sélectionnés.

Après, là aussi, un très beau parcours, l'équipe masculine du Rhône s'incline en demi-finale face au Nord, le futur champion.

A noter, que Sachka a encore été le seul judoka à gagner tous ses combats, y compris en demi-finale.

Art-expo, jeux de société : du nouveau à la Médiathèque

Depuis le mois de mai, l'art contemporain a investi le secteur multimédia! En effet, la médiathèque inaugure un tout nouveau partenariat, initié par la BML, avec l'Artothèque municipale de Lyon, sous la forme d'une exposition temporaire d'œuvres d'art issues de ses riches collections.

Une première sélection, constituée d'estampes (sérigraphies et lithographies) et de photographies, sur divers supports donne à voir un aperçu de la création contemporaine dans sa diversité, avec toutefois l'émergence d'une thématique commune : le langage et plus largement la communication sous toutes ses formes, y compris la plus critiquable : la manipulation.

La sélection sera renouvelée tous les 3 mois, aussi, dès la rentrée nous aurons le plaisir de vous proposer une nouvelle série d'œuvres contemporaines.

Les jeux de société ont été très bien accueillis à la médiathèque dès leur arrivée. Fort de ce succès, le secteur prend désormais place derrière la banque de prêt multimédia.

De nouveaux jeux qui arriveront rapidement!

Pour les tester, venez tout l'été à la médiathèque, ils seront en accès libre pour jouer sur place.



Nous, on a fait comme Hervé!

Depuis la rentrée de 2021 les classes de petits, moyens et grands de l'école de Charbonnières ont sali leurs petits doigts pour égayer la médiathèque.

Qu'on se le dise, cette année était totalement dédiée à Hervé Tullet, un auteur-illustrateur jeunesse très prolifique. Les six enseignants se sont plongés dans ses albums drôles, colorés et interactifs pour créer des œuvres « à sa façon » avec leurs élèves. Dans le même temps, ils ont élaboré des musiques pour chaque création avec Cécile, l'intervenante de l'école. Des morceaux accessibles via un QR code pour s'immerger dans leurs univers! Lors des accueils à la médiathèque, ils ont aussi découvert d'autres albums avec Corinne. Feutres en mains, ils ont ensuite réalisé collectivement des dessins sur les vitres, à la manière de Monsieur Tullet.

Leurs créations ont littéralement envahi votre médiathèque pour une exposition Suspensions, peintures sur papier, sur les baies vitrées, mobiles... le tout en musique!

Un temps fort qui s'est déroulé du 24 mai au 2 juillet, avec deux vernissages réservés aux parents lors de visites privilégiées. Un travail collaboratif riche et gratifiant!







Suivez la Médiathèque sur Illiwap

Saison culturelle Alpha

Mardi 18 octobre 2022 | 20h30 | Durée : 1h15

Je ne cours pas je vole

Après Est-ce que j'ai une gueule d'Arletty? (2 Molières 2020), la nouvelle collaboration d'Elodie Menant et Johanna Boyé, Je ne cours pas, je vole! nous embarque dans la course semée d'obstacles de Julie Linard, personnage au tempérament fort, déterminé et acharné.

Tarif plein : 30€ Tarif réduit : 20 €



Tout au long de l'année, vous pouvez réserver vos places pour un spectacle de l'Espace Culturel Alpha :

• Par téléphone : 04 78 19 80 00

- Par mail: spouliquen@charbonniereslesbains.com
- Au guichet : les jours de spectacle 9h-12h30,
- 14h-17h, 19h30-20h30

Exposition : le Duc Guillaume de Bavière, fondateur de la loi sur la pureté de la bière

La Médiathèque en partenariat avec le Comité de Jumelage Bad-Abbach/Charbonnières-les-Bains vous invite à découvrir, du 6 au 17 septembre 2022, l'exposition « 500 ans de la loi sur la pureté de la bière ».

Le Comité de Jumelage vous attend autour du verre de l'amitié le samedi 17 septembre de 10h à 12h. Le 23 avril 1516, le Duc Guillaume IV de Bavière édicte que la bière doit se composer exclusivement d'eau, d'orge et de houblon. La motivation du duc est simple : pour éviter les famines, il faut réserver le blé à la confection du pain, et pour éviter les empoisonnements dus à des breuvages douteux, une loi est nécessaire.

Depuis 1906, cette loi qui impose aux brasseurs de n'utiliser ni conservateurs, ni exhausteurs de goût, ni colorants a été étendue à toute l'Allemagne.

L'exposition retrace l'histoire et les effets de cette loi et montre la place particulière de la bière dans la culture allemande.

Salle Entr'vues

Du 5 au 18 septembre 2022 Exposition de Valérie Cabaret



Du 19 septembre au 3 octobre 2022

Exposition de Bogousia



Sortir près de chez vous

Les Pieds Tanqués par la Compagnie Artscénicum
 Vendredi 8 juillet 2022 à 20h au boulodrome du Paillet à Dardilly
 Renseignements L'Aqueduc 04 78 35 98 03 / aqueduc.dardilly.fr

• Concert gratuit avant le feu d'artifice par l'Orchestre de Chambre International de Tallinn

Mercredi 13 juillet à 19h, parc du Vivier à Ecully

·Rencontre poétique

Vendredi 23 septembre à 17h,

Espace culturel Louisa Siefert à Saint-Cyr-au-Mont d'Or Informations sur www. stcyraumontdor.fr

Salle Sainte-Luce Esplanade Cadichon

 Biergarten par le Comité de Jumelage

Vendredi 2 septembre De 18h à 22h

- Forum des Associations Samedi 10 septembre 2022 De 9h à 13h
- Vide grenier par l'AVF Dimanche 25 septembre De 8h à 18h

New Wave Avocats, un nouveau cabinet d'avocats à Charbonnières Ce cabinet d'avocats créé par Sophie Pisalette (diplômée Notaire et Avocate associée) et Eddy Laviolet

Ce cabinet d'avocats créé par Sophie Risaletto (diplômée Notaire et Avocate associée) et Eddy Laviolette (Avocat associé) vient de prendre des locaux aux Bureaux Verts, à deux pas des Halles de l'Ouest.

Le Cabinet intervient en droit des affaires, droit des successions et transmission patrimoniale. Sophie Risaletto a développé une expertise spécifique dans l'analyse des contrats d'assurances-vie et des contrats de ventes immobilières.

Eddy Laviolette a une appétence particulière pour le droit affaires appliqué aux professions de santé (professionnels libéraux, pharmacies, laboratoires de biologie médicale, établissement de santé). Ces deux associés souhaitent mettre en exergue leur réactivité ainsi que leur pragmatisme dans les solutions qu'ils entendent apporter à leurs clients, tant en conseil qu'en contentieux.

Pour plus d'information, vous pouvez les contacter Sophie : 06.98.88.73.79 – Eddy : 06.13.41.77.76 ou consulter le site web : www.newwave-avocats.com



Avenue de Gaulle : une pharmacie flambant neuve !

La pharmacie du centre, devenue La Pharmacie Charbonnoise, a emménagé dans de nouveaux locaux au 8 avenue Général de Gaulle. Une nouvelle officine qui offre un large choix de produits et de services.

La Pharmacie Charbonnoise est le projet d'une équipe de professionnels de santé tournée vers le patient afin de répondre aux nouvelles missions confiées :

- Dépistage
- Vaccination
- Éducation thérapeutique
- Accompagnement de la femme tout au long de sa vie : entretiens des femmes enceintes, conseils sur l'allaitement

et la ménopause. Un box est réservé à celles qui portent des prothèses mammaires (lingerie adaptée).

Le local où le matériel médical est exposé permet d'envisager une adaptation de l'habitat avec la famille du patient qui souhaite se maintenir à son domicile : prévention-conseilsaudit

L'accès à la pharmacie est facile : une centaine de places de stationnement sont à disposition à moins de 50m.

La pharmacie bénéficie également d'un espace interprofessionnel permettant formations et échanges entre professionnels au service du patient.





État civil



Naissances

Malikha-Cqueline, Denise WAMPA TENDA est née	le 18 Janvier 2022
Lyra DEIXONNE PROTHIERE est née	le 12 Mars 2022
Apolline, Inès, Liv MARGNAT est née	le 13 Mars 2022
Edouard, Maxence, William DUMONT est né	le 16 Mars 2022
Nafy,Khoudia KOITA LAHA est née	le 1 ^{er} Avril 2022



Mariages

Guy, Albert MAIRE et Sandrine, Tosca, Gisèle ROUILLARD se sont mariés le 22 Avril 2022 Kevin CADDEO et Marine, Véronique, Aurore DELORIEUX se sont mariés le 14 Mai 2022 Samuel, Isaac, Nathan AZOULAY et Salomé, Tristan, Marie GIGNOUX se sont mariés le 1^{er} Juin 2022 Christophe, Marie, Dominique BERGEZ et Julie, Angélique LECLERCQ se sont mariés le 4 Juin 2022

Décès

Huguette BILLET (veuve AGI) nous a quittés le 5 Mars 2022

Marie, Camille, Jeanne GUYOT (veuve HIEBEL) nous a quittés le 6 Mars 2022

Olympe, Madeleine, Louise LASSALLE (veuve RENNEQUIN) nous a quittés le $1^{\rm er}$ Avril 2022

Emmanuel, Marie, Alexis DEYDIER nous a quitté le 3 Avril 2022

Josette FERRIN (veuve DALLEVET) nous a quittés le 4 Avril 2022

Danielle RICHARD (veuve SEMANAZ) nous a quittés le 7 Avril 2022

Danielle, Edmonde, Charlotte, Marie COUMROUYAN (épouse SCHUH) nous a quittés le 13 Avril 2022

Roger, Omer, Marius POTOT nous a quittés le 18 Avril 2022

Philippe, Pierre FORISSIER nous a quittés le 28 Avril 2022

Karine, Patricia, Dominique WEBERT (épouse BROYER) nous a quittés le 14 Mai 2022

Gilles, Louis, Marie CROIZIER nous a quittés le 19 Mai 2022

Conseil Municipal

Salle du Conseil Municipal Place Bad Abbach

Jeudi 22 septembre à 20H

Collecte des végétaux

PARKING DU CIMETIÈRE

9h-16h (pause du gardien de 13h à 13h30)

Samedi 9 juillet 2022

Samedi 30 juillet 2022

Samedi 17 septembre 2022

Samedi 1er octobre 2022

PARKING DU LYCÉE

9h-16h (pause du gardien de 13h à 13h30)

• Samedi 27 août 2022

Ces collectes sont réservées aux Charbonnois et exclusivement aux particuliers. Il vous sera demandé un justificatif de domiciliation à Charbonnières (Carte grise du véhicule ou facture de moins de 3 mois avec adresse à Charbonnières accompagnées d'une carte d'identité) pour pouvoir déposer ces déchets.

Par arrêté municipal, il est interdit aux particuliers de brûler leurs déchets verts sous peine d'une amende d'un montant de 38€ (450€ si l'infraction est constatée par la gendarmerie)

Nuisances sonores et utilisation des engins à moteur

Les auteurs de bruits dépassant les inconvénients normaux de voisinage peuvent être poursuivis

et condamnés au versement d'une amende et éventuellement de dommages et intérêts. De 22h à 7h, il s'agit de tapage nocturne, sanctionné par le code pénal.

Activités de bricolage et de jardinage :

A Charbonnières-les-Bains, l'utilisation des appareils à moteur s'effectue :

- Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-19h
- Samedi: 9h-12h et 15h-18h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h.

www.charbonnieres.com

La Culture, une priorité d'Emmanuel Macron et du Gouvernement depuis 2017...

En témoigne le budget qui passe de 3,805 milliards d'euros en 2021 à 4,083 milliards en 2022. Mais cet effort budgétaire n'a pas permis d'inverser les fortes baisses de fréquentation connues depuis la crise sanitaire. En effet, la fréquentation des salles de spectacle a baissé de 20 à 25% par rapport aux chiffres de 2021 et de plus de 50% par rapport aux chiffres de 2019 qui était une année exceptionnelle. Le spectacle vivant est confronté à un phénomène de bipolarisation. Il y a des spectacles avec des salles remplies et d'autres où le public n'est pas au rendez-

La crise sanitaire n'explique pas tout mais le public a perdu l'habitude de sortir. Il en est de même pour le cinéma dont la fréquentation a atteint 11,17 millions d'entrées en mai 2022 soit – 27,7% par rapport à mai 2019.

La perte d'habitude d'aller au cinéma est réelle, les prix qui ont légèrement augmenté sont aussi à prendre en compte dans cette statistique et enfin, le port du masque obligatoire jusqu'au 16 mai 2022 en a découragé plus d'un. Après deux années de crises sanitaire, les Français ont changé leurs habitudes et leurs goûts ont évolué.

Pour Thierry Frémeaux, Délégué général du Festival de Cannes, le cinéma n'est pas mort à condition qu'il se réinvente. Le public attend que le cinéma le divertisse et le fasse rêver mais les salles de cinéma sont confrontées à la pauvreté des films proposés.

Pour le spectacle vivant le problème est différent. Les offres sont très variées et de grande qualité, mais les prix de cession des spectacles ont augmenté tout comme les frais techniques.

Certaines salles ont répercuté ces hausses sur le prix des billets. A l'Espace Culturel Alpha, la qualité des spectacles a été privilégiée et les prix sont restés les mêmes en moyenne. Dans un contexte de baisse des dotations du Casino Le Lyon Vert, le budget culture a été revu à la baisse et n'a pas permis de reconduire le Festival Charbo's Boogie qui représentait près de 40% du budget.

La fin du mandat connaîtra peut-être une embellie mais gardons à l'esprit que la Culture est un divertissement et le meilleur régime contre la morosité.

Thierry Baudeu, Adjoint à la Culture

Charbonnières, 2 années singulières

Les élections municipales, 2 ans déjà ; une période sans pareille ici, en France et partout dans le monde. La pandémie a tout chamboulé : le temps du "bien vivre" ensemble et d'un monde offrant des horizons prévisibles a été mis entre parenthèses. Aujourd'hui, la querre à l'Ukraine, dans ses formes les plus atroces, est revenue en Europe et accroît ce sentiment que l'impossible et l'impensable sont devenus certains. Comme la démocratie doit vivre, les élections municipales de 2020 ont eu lieu dans des conditions singulières avec un calendrier inhabituel, suspendu aux incertitudes de l'épidémie. Des objets étrangers à nos habitudes quotidiennes sont apparus : masques de protection, gel hydroalcoolique, distanciations, passes sanitaires, isolements.

La campagne électorale ne pouvait pas être conforme aux règles connues. Les 15 mars et 28 juin 2020 les Charbonnois ont choisi leurs élus locaux. 3 listes se présentaient comme autant d'actes de foi en l'avenir avec les mots du monde d'avant la pandémie : "Bien vivre" pour la liste de Gérald Eymard, "Ensemble Charbo"

pour celle de Séverine Fontanges et "Réussir" pour Benoît Marbach.

Durant ces 2 années de mandat, conformément à nos engagements de campagne de défendre les intérêts des Charbonnois, nos élus d'Ensemble Charbo ont opté pour une position d'échanges et d'apaisement avec la majorité municipale. Nous participons aux commissions de travail et y apportons des propositions constructives, même si on peut regretter que les réunions ne soient pas toujours tenues avec la régularité souhaitable. Soucieux d'améliorations concrètes, nous sommes attentifs à ce qui impacte la vie quotidienne des Charbonnois : les déplacements, la sécurité, l'action sociale.

Les débats se déroulent dans un esprit de dialogue permettant que des propositions que nous avançons puissent parfois être retenues. A cet égard, nous restons à l'écoute de vos suqgestions et préoccupations et notre rôle reste de les évaluer avec vous et de les relayer.

En Conseil municipal, nous ne sommes pas dans l'opposition mais dans la proposition. Il reste que des réticences ou des divergences peuvent surgir. Ainsi en est-il du budget 2022 sur lequel nous nous sommes abstenus considérant que l'exercice d'anticipation d'évènements extérieurs maieurs n'avait pas été mené. De fait, le contexte inflationniste et les incertitudes économiques, sanitaires, sociales, géopolitiques pourraient se prolonger, impacter le budget présenté et remettre en cause la réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Nous devons donc rester en alerte.

N'hésitez pas à consulter notre blog et à intervenir. Vous l'avez compris, nous restons à votre écoute pour faire vivre le dialogue citoyen, pour animer la délibération et construire ensemble des propositions et des solutions de vie meilleure à Charbonnières.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances

Séverine Fontanges, Jean Berger, Patrick Chanay, Béatrice Mariaux charbo-news.com

Où sont passées les commissions extramunicipales?

Les mois passent et nous attendons les premières commissions extramunicipales, notamment la première commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, ou encore une commission extra-municipale sur l'urbanisme que nous souhaitons pour notre commune. Quel temps perdu, déjà deux ans, pour associer les citoyens au devenir de leur commune, réfléchir ensemble et faire société.

A l'exception de la tenue régulière de commissions relatives à l'enfance, les commissions municipales restent rares, et ce malgré des délibérations présentées en conseil municipal qui auraient nécessité un légitime débat préalable en format de commission. Les échanges restreints limitent l'expression de solutions innovantes et adaptées à notre époque.

De nombreux sujets d'intérêt local existent et seules quelques bribes de conversation captées par-ci, par-là, permettent de découvrir les sujets et potentiels projets de la mairie (quelles fonctionnalités se cachent dans le projet de création d'une maison senior « haut de gamme » ?). Les orientations sont fixées et les décisions sont prises par quelques proches de Monsieur le Maire sans concertation avec le Conseil Municipal.

Néanmoins, un sujet - le CCAS - témoigne d'une coopération entre majorité, élus et citoyens, preuve s'il en faut que les échanges et partages ne sont pas contradictoires avec l'avancement des projets. Nous saluons la régularité des travaux du Centre Communal d'Action Sociale et l'implication des parties prenantes (élus, fonctionnaires, citoyens). De même, l'animation des bénévoles de Réseau Coup de Pouce (coupdepouce.cml@gmail. com), ainsi que la bienveillance des citoyens prêts aux actions de solidarité, témoignent de l'ouverture aux autres des Charbonnois et de leur capacité à s'investir au service de tous. Que cette réussite soit une invitation à la consultation des citoyens et à la confiance qu'ils méritent. Bel été à tous

Benoît Marbach, Nausicaa Boisson et toute l'équipe Réussir Charbo avec Vous











- Massage Bien Etre
- Soins du Visage
- Soins du Corps
- Soins des Mains
- Beauté du Regard
- Epilation

06.73.64.84.51

16, Avenue Lamartine 69260 Charbonnieres-les-Bains





Création, Publication & Édition Conseil & Communication Web & Réseaux sociaux

Pour la réservation de vos encarts dans le bulletin municipal de Charbonnières - les - Bains

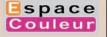
> Port. 06 64 06 78 14 Mail: pfaivre.cadidev@outlook.fr www.cadidev.fr



L'allié de tous vos projets, de la conception à la réalisation!

Pour tous vos projets de rénovation et d'aménagement, l'entreprise PATRU et le showroom ESPACE COULEUR vous proposent une offre globale afin de répondre à toutes vos demandes. Ouvert aux particuliers, le showroom présente un large choix de références de papier peint haut-de-gamme, peinture et revêtement de sol. Son architecte d'intérieur vous accompagne et dessine avec vous un projet à votre image!





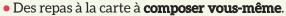
${f N}^{\, o}$ ${f 1}$ du portage de repas à domicile



AGENCE OUVERTE TOUT L'ÉTÉ

Portage de repas à Charbonnières

LA CONFIANCE À DOMICILE



- Chaque jour de l'année, un grand choix de plats savoureux et variés.
- Les **conseils d'un diététicien** pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai sans engagement sur simple appel téléphonique.
- Livraison à heure fixe, avant midi et avec le sourire

En partenariat avec



Aides fiscales sur les prestations de services à la personne Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016 À PARTIR
DE 12,50€ TTC
soit 8,58 € après
aides fiscales





www.les-menus-services.com

FORUM DES ASSOCIATIONS



10 SEPTEMBRE

9h-13h

SAMEDI

Echanges Démonstrations Inscriptions

Salle Sainte Luce Côté esplanade Cadichon

Entrée libre